

## HOUNIE Jean-François

---

**De:** nadine.cleuet@free.fr  
**Envoyé:** dimanche 21 septembre 2025 10:04  
**À:** Enquete publique PLUI  
**Objet:** enquête publique PLUI LACQ ORTHEZ - Projet COMEX d'exploitation des calcaires sur les communes proches d'Orthez

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans l'intérêt commun des habitants dont je fais partie, je viens par les présentes, vous faire part de mon avis concernant le nouveau PLUi qui doit être adopté cette année par la CCLO, dans le cadre de l'enquête publique en cours qui a pour la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement

Il est indispensable que ce PLUI veille rigoureusement à préserver le patrimoine naturel et historique de la CCLO et la qualité de vie de ses habitants.

Il doit protéger les terres agricoles, la biodiversité, les paysages, les milieux naturels, notamment forestiers et écologiques du territoire ainsi que ses ressources en eau.

### Que prévoit le PLUi ?

C'est ainsi que le nouveau PLUi tel que présenté dans le projet communiqué par la CCLO pose pour principes auxquels j'adhère pleinement :

« *Les objectifs du PLUi (délibération de prescription du 26/09/2022)*

*Le PLUi sauvegardera les paysages et les écosystèmes du territoire : - **En protégeant les milieux naturels et la diversité des paysages du territoire, en préservant sa biodiversité** (Trame Verte et Bleue, Trame Noire). - **En garantissant une meilleure qualité de vie des habitants par des actions fortes en direction de la qualité de l'air, la gestion des cours d'eau**, la réduction du volume de déchets, par le déploiement d'un numérique responsable. - En prévenant et en prenant en compte les risques naturels (Plans Prévention des Risques Naturels – PPRN), les risques inondations (Plans Prévention des Risques Inondations – PPRi-) et les risques technologiques (Plan de Prévention des Risques Technologiques – PPRT). - **En faisant du territoire un exemple en matière de transition écologique et énergétique** (Plan Climat Air Energie Territorial – PCAET), par des actions ayant un triple dividende environnemental, social et économique » (cf. le document résumant les réunions publiques d'octobre 2023.*

Il ne s'agit pas que ces déclarations ne restent à l'état de mots, mais que les actions soient par la suite en contradictions flagrantes en termes de préservation de nos territoires, de qualité de l'environnement, de protection de la biodiversité.

### L'impact important du Projet COMEX d'exploitation des calcaires sur les communes proches d'Orthez

C'est pourquoi je souhaite que les terres agricoles, les bois et les forêts des communes de Laà-Mondrans, Baigts-de-Béarn, Lanneplàà, Loubieng, Orthez-Sainte/Suzanne, Ozenx-Montestrucq (dont

je suis un habitant) et Salles-Mongiscard notamment soient protégés sans possibilité de modifier leur destination actuelle.

Dans sa définition, le PLUi doit engager le territoire tout entier dans une transition écologique nécessaire.

Il contribuera ainsi au maintien de la biodiversité, des écosystèmes et du cadre de vie de ses habitants actuels comme des générations futures ».

En outre, une telle exploitation de calcaire s'accompagnerait d'explosions souterraines et d'un nouvel afflux routier à quelques centaines de mètres seulement des habitations limitrophes. Ces nuisances sur la qualité de vie engendreraient par ailleurs une dévalorisation des patrimoines fonciers et bâtis qui seraient une double peine inacceptable.

A cette fin et pour donner tout son sens à la déclaration visant à faire « **du territoire un exemple en matière de transition écologique et énergétique** », le PLUi ne doit donc pas permettre la création, l'extension et l'exploitation de nouvelles carrières et installations de premier traitement des matériaux extraits, ce sur l'ensemble du territoire visé par le nouveau PLUi.

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mon avis dans votre rapport et vous remercie de votre attention.

Avec mes salutations distinguées.

Nadine Lafargue épouse Cleuet

chemin de Toumazou 64300 Ozenx Montestrucq